

ACTION 38	Mettre en place une Commission « égalité femmes-hommes »	Date de création : Septembre 2021
		Date de mise à jour :

AXE 3	Bien vivre ensemble à Saint Jean pied de Port
--------------	--

OBJECTIF GLOBAL 9	Renforcer le lien social
--------------------------	---------------------------------

Contribution aux 17 ODD (forte et modérée)	Contribution aux 5 Finalités du DD (forte et modérée)										
<div style="display: flex; flex-wrap: wrap;"> <div style="width: 50%; border: 1px solid red; padding: 5px;"> <p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p>  </div> <div style="width: 50%; border: 1px solid yellow; padding: 5px;"> <p>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE</p>  </div> <div style="width: 50%; border: 1px solid yellow; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</p>  </div> </div>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="border: 1px dashed black; padding: 5px;">Finalité 1 : Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère</td> <td style="width: 50px;"></td> </tr> <tr> <td style="border: 1px dashed black; padding: 5px;">Finalité 2 : Préservation de la biodiversité protection des milieux et des ressources</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="border: 1px dashed black; padding: 5px;">Finalité 3 : Épanouissement de tous les êtres humains</td> <td style="background-color: yellow;"></td> </tr> <tr> <td style="border: 1px dashed black; padding: 5px;">Finalité 4 : Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations</td> <td style="background-color: red;"></td> </tr> <tr> <td style="border: 1px dashed black; padding: 5px;">Finalité 5 : Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables</td> <td></td> </tr> </table>	Finalité 1 : Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère		Finalité 2 : Préservation de la biodiversité protection des milieux et des ressources		Finalité 3 : Épanouissement de tous les êtres humains		Finalité 4 : Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations		Finalité 5 : Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	
Finalité 1 : Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère											
Finalité 2 : Préservation de la biodiversité protection des milieux et des ressources											
Finalité 3 : Épanouissement de tous les êtres humains											
Finalité 4 : Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations											
Finalité 5 : Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables											

Descriptif et objectif (s) de l'action	Moyens mis en œuvre
<p>✚ Le 15 septembre 2017, la Communauté Pays Basque a signé la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale. Le Plan d'actions pour l'Égalité entre les femmes et les hommes au Pays basque a été adopté à l'unanimité lors du conseil communautaire du 29 juin 2019.</p>	<p>✚ Création d'une Commission Egalité Femmes Hommes le 9 mars 2021 (délibération Conseil Municipal)</p> <p>✚ Mise à disposition des locaux, personnel pour l'organisation de manifestations, expositions, réunions, ou tout autre ressource sollicitée par les membres de la Commission après validation par le conseil municipal si nécessaire</p>

Porteur(s) de l'action	Partenaire(s)
Commune Réf Copil : Eric Le Blay	

Indicateur(s) de suivi	Nombre de réunions Actions menées par la commission
-------------------------------	--

Planning prévisionnel de réalisation de l'action				
2020	2021	2022	2023	2024
	x			

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT

Nombre de Membres : L'an deux mille vingt-et-un et le neuf du mois de mars, à 19H00
En Exercice : 19 **Le Conseil Municipal**, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la
Présidence de Monsieur Laurent INCHAUSPÉ, Maire
Présents : 18
Votants : 19 **Présents** : MM et Mmes ARANGOÏS, DUPLACEAU, ELISSETCHE,
Dont procuration(s) : 1 ETCHEVERRY Martine, ETCHEVERRY Mattin, GOICOCHEA, HENRY, IDIART,
INCHAUSPÉ, JEAN, LANS, LARRAMENDY, LARRE, PARIS-GETTEN, PIERRE,
POUSSON, URRUTY, URRUTY-ETCHEGOIN.
Convocation : **Absent(s)** :
21/01/2021 **Ont donné pouvoir** : Maitena DIRIBARNE à Isabelle HENRY
Madame Marie-Claire URRUTY a été élue secrétaire de séance.
N° d'ordre : 2021/2/11

OBJET : COMMISSION EGALITE FEMMES HOMMES

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir largement délibéré,
le **CONSEIL MUNICIPAL**,

DECIDE la constitution d'une commission municipale Egalité Femmes Hommes,

DESIGNE Patricia ARANGOIS, Martine ETCHEVERRY, Mattin ETCHEVERRY,
Isabelle HENRY, Isabelle JEAN, Pascale URRUTY-ETCHEGOIN,
membres de la Commission.

Fait et délibéré à l'unanimité, le 9 mars 2021,
Pour extrait certifié conforme.



Le Maire,
Laurent INCHAUSPÉ.